

une peste publique, qui met dans tout l'univers la division et le trouble parmi tous les Juifs, et qui est le chef de la secte séditieuse des Nazaréens :

4 qui a même tenté de profaner le temple ; de sorte que nous nous étions saisis de lui, et voulions le juger selon notre loi :

7 mais le tribun Lysias étant survenu, nous l'arrachâmes d'entre les mains avec grande violence,

8 ordonnant que ses accusateurs viendraient comparaître devant vous ; et vous pourrez vous-même en l'interrogeant reconnaître la vérité de toutes les choses dont nous l'accusons.

9 Les Juifs ajoutèrent, que tout cela était véritable.

10 Mais le gouverneur ayant fait signe à Paul de parler, il le fit de cette sorte : J'entreprendrai avec d'autant plus de confiance de me justifier devant vous, que je sais qu'il y a plusieurs années que vous gouvernez cette province.

11 Car il vous est aisé de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jérusalem pour adorer Dieu ;

12 et il ne m'ont point trouvé disputant avec personne, ni amassant le peuple, soit dans le temple, soit dans les synagogues,

13 soit dans la ville ; et ils ne sauraient prouver aucun des chefs dont ils m'accusent maintenant.

14 Il est vrai, et je le reconnais devant vous, que selon cette secte, qu'ils appellent hérésie, je sers le Dieu de nos pères, croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi et dans les Prophètes ;

15 espérant en Dieu, comme ils l'espèrent eux-mêmes, que tous les hommes, justes ou injustes, ressusciteront un jour.

16 C'est pourquoi je travaille incessamment à conserver ma conscience exempte de reproche devant Dieu et devant les hommes.

17 Mais étant venu, après plusieurs années, pour faire des aumônes à ma nation, et rendre à Dieu mes offrandes et mes vœux ;

18 lorsque j'étais encore dans ces exercices de religion, ils m'ont trouvé purifié dans le temple, sans amas de peuple et sans tumulte :

19 et ce sont certains Juifs d'Asie, qui devaient comparaître devant vous, et se rendre accusateurs, s'ils avaient quelque chose à dire contre moi.

20 Mais que ceux-ci mêmes déclarent s'ils m'ont trouvé coupable de quoi que ce soit, lorsque j'ai comparu dans leur assemblée ;

21 et si ce n'est qu'on veuille me faire un crime de cette parole que j'ai dite hautement en leur présence : C'est à cause de la résurrection des morts, que vous voulez me condamner aujourd'hui.

22 Félix ayant entendu tous ces discours, les remit à une autre fois, en disant : Lorsque je me serai plus exactement informé de cette secte, et que le tribun Lysias sera venu de Jérusalem, je connaîtrai de votre affaire.

23 Il commanda ensuite à un centurier de garder Paul, mais en le tenant moins resserré, et sans empêcher aucun des siens de le servir.

24 Quelques jours après, Félix étant revenu à Césarée, avec Drusille, sa femme, qui était

Juive, fit venir Paul, et il écouta ce qu'il lui dit de la loi en Jésus-Christ.

25 Mais comme Paul lui parlait de la justice, de la chasteté, et du jugement à venir, Félix en fut effrayé, et lui dit : C'est assez pour cette heure, retirez-vous ; quand j'aurai le temps, je vous manderai.

26 Et parce qu'il espérait que Paul lui donnerait de l'argent, il l'envoyait querir souvent, et s'entretenait avec lui.

27 Deux ans s'étant passés, Félix eut pour successeur Porcius Festus ; et voulant obliger les Juifs, il laissa Paul en prison.

CHAPITRE XXV.

Paul se défend devant Festus ; il appelle à César.

— Agrippa et Bérénice viennent à Césarée. — Agrippa veut voir Paul. — Festus le fait venir devant ce prince.

FESTUS étant donc arrivé dans la province, vint trois jours après de Césarée à Jérusalem.

2 Et les princes des prêtres, avec les premiers d'entre les Juifs, vinrent le trouver, pour accuser Paul devant lui ;

3 et ils lui demandaient comme une grâce, qu'il le fit venir à Jérusalem, leur dessein étant de le faire assassiner par des gens qu'ils avaient disposés sur le chemin.

4 Mais Festus leur répondit, que Paul était en prison à Césarée, où il irait dans peu de jours.

5 Que les principaux donc d'entre vous, leur dit-il, y viennent avec moi ; et si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'en accusent.

6 Ayant demeuré à Jérusalem huit ou dix jours au plus, il revint à Césarée ; et le lendemain s'étant assis sur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

7 Et comme on l'eut amené, les Juifs qui étaient venus de Jérusalem, se présentèrent tous autour du tribunal, accusant Paul de plusieurs grands crimes, dont ils ne pouvaient apporter aucune preuve.

8 Et Paul se défendait en disant : Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César.

9 Mais Festus étant bien aise de favoriser les Juifs, dit à Paul : Voulez-vous venir à Jérusalem, et y être jugé devant moi sur les choses dont on vous accuse ?

10 Paul lui répondit : Me voici devant le tribunal de César ; c'est là qu'il faut que je sois jugé : je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme vous-même le savez fort bien.

11 S'il se trouve que je leur aie fait quelque tort, ou que j'aie commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir ; mais si l'il n'y a rien de véritable dans toutes les accusations qu'ils font contre moi, personne ne peut me livrer entre leurs mains. J'en appelle à César.

12 Alors Festus, après en avoir conféré avec son conseil, répondit : Vous avez appelé à César, vous irez devant César.

13 Quelques jours après, le roi Agrippa et Bérénice vinrent à Césarée pour saluer Festus.

14 Et comme ils y demeurèrent plusieurs jours, Festus parla au roi de l'affaire de Paul, en lui disant : Il y a un homme que Félix a laissé prisonnier ;

15 que les princes des prêtres et les sénateurs des Juifs vinrent accuser devant moi, lorsque j'étais à Jérusalem, me demandant que je le condamnasse à la mort.

16 Mais je leur répondis, que ce n'était point la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accusé ait ses accusateurs présents devant lui, et qu'on lui ait donné la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse.

17 Après qu'ils furent venus ici, je m'assis dès le lendemain sur le tribunal, ne voulant point différer cette affaire, et je commandai que cet homme fût amené.

18 Ses accusateurs étant devant lui, ne lui reprochèrent aucun des crimes dont je m'étais attendu qu'ils l'accuseraient :

19 mais ils avaient seulement quelques disputes avec lui touchant leur superstition, et touchant un certain Jésus mort, que Paul assurait être vivant.

20 Ne sachant donc quelle résolution je devais prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il voulait bien aller à Jérusalem, pour y être jugé sur les points dont on l'accusait.

21 Mais Paul en ayant appelé, et voulant que sa cause fût réservée à la connaissance d'Auguste, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoyasse à César.

22 Agrippa dit à Festus : Il y a déjà du temps que j'ai envie d'entendre parler cet homme. Vous l'entendez demain, répondit Festus.

23 Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent avec grande pompe ; et étant entrés dans la salle des audiences avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par le commandement de Festus.

24 Et Festus dit à Agrippa : O roi Agrippa, et vous tous qui êtes ici présents avec nous, vous voyez cet homme contre lequel tout le peuple Juif est venu me trouver à Jérusalem, me représentant avec de grandes instances et de grands cris, qu'il n'était pas juste de le laisser vivre plus longtemps.

25 Cependant j'ai trouvé qu'il n'avait rien fait qui fût digne de mort ; et comme lui-même en a appelé à Auguste, j'ai résolu de le lui envoyer.

26 Mais parce que je n'ai rien de certain à en écrire à l'empereur, je l'ai fait venir devant cette assemblée, et principalement devant vous, ô roi Agrippa, afin qu'après avoir examiné son affaire, je sache ce que je dois en écrire.

27 Car il me semble qu'il ne serait pas raisonnable d'envoyer un prisonnier sans marquer en même temps quels sont les crimes dont on l'accuse.

CHAPITRE XXVI.

Discours de Paul devant Agrippa. — Paul est traité d'incensé par Festus. — Agrippa reconnaît l'innocence de Paul.

ALORS Agrippa dit à Paul : On vous permet de parler pour votre défense, Paul aussitôt ayant étendu la main, commença à se justifier de cette sorte :

1 Je me estime heureux, ô roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous, de toutes les choses dont les Juifs m'accusent ;

2 parce que vous êtes pleinement informé

de toutes les coutumes des Juifs, et de toutes les questions qui sont entre eux : c'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience.

3 Premièrement, pour ce qui regarde la vie que j'ai menée dans Jérusalem parmi ceux de ma nation depuis ma jeunesse, elle est connue de tous les Juifs ;

4 car s'ils veulent rendre témoignage à la vérité, ils savent que des mes plus tendres années j'ai vécu en pharisien, faisant profession de cette secte, qui est la plus approuvée de notre religion.

5 Et cependant on m'oblige aujourd'hui de paraître devant des juges, parce que j'espère en la promesse que Dieu a faite à nos pères ;

6 de laquelle nos douze tribus, qui servent Dieu nuit et jour, espèrent d'obtenir l'effet. C'est cette espérance, ô roi, qui est le sujet de l'accusation que les Juifs forment contre moi.

7 Vous semble-t-il donc incroyable que Dieu ressuscite les morts ?

8 Pour moi, j'avais cru d'abord qu'il n'y avait rien que je ne dusse faire contre le nom de Jésus de Nazareth.

9 Et c'est ce que j'ai exécuté dans Jérusalem, où j'ai mis en prison plusieurs des saints, en ayant reçu le pouvoir des princes des prêtres ; et lorsqu'on les faisait mourir, j'y ai donné mon consentement.

10 J'ai été souvent dans toutes les synagogues, où, à force de tourments et de supplices, je les forçais de blasphémer ; et étant transporté de fureur contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.

11 Un jour donc, que j'allais dans ce dessein à Damas, avec un pouvoir et une commission des princes des prêtres,

12 lorsque j'étais en chemin, ô roi, je vis en plein midi briller du ciel une lumière plus éclatante que celle du soleil, qui m'environna, et tous ceux qui m'accompagnaient.

13 Et étant tous tombés par terre, j'entendis une voix qui me disait en langue hébraïque : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il vous est dur de regarder contre l'aiguillon.

14 Je dis alors : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur me dit : Je suis Jésus, que vous persécutez.

15 Mais levez-vous, et vous tenez debout ; car je vous ai apparu afin de vous établir ministre et témoin des choses que vous avez vues, et de celles aussi que je vous montrerai en vous apparaissant de nouveau ;

16 et vous délivrerez de ce peuple, et des gentils, auxquels je vous envoie maintenant.

17 Pour leur ouvrir les yeux : afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à Dieu ; et que par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des saints.

18 Je ne réstais donc point, ô roi Agrippa, à la vision céleste :

19 mais j'annonçai premièrement à ceux de Damas, et ensuite dans Jérusalem, dans toute la Judée, et aux gentils, qu'ils fissent pénitence, et qu'ils se convertissent à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence.

* Vers. 20. — Gr. qu'ils se repentissent.

† Vers. 20. — Gr. de repentance.